

Création / reprise d'entreprise formation à distance



Objectifs de la formation

- Acquérir la méthodologie, les outils et les connaissances nécessaires pour mener à bien son projet.
- Valider les conditions de viabilité et de réussite de son projet
- Développer ses compétences entrepreneuriales.
- Finaliser son projet et préparer le démarrage de son entreprise (suite de parcours).

Programme

Préformation aux outils à distance

- Savoir utiliser ELERNI®, la plateforme de conseil et de formation à distance BGE
- Préparer son business-plan sur BGE Pro®, outil collaboratif de business plan en ligne

Organiser mon projet d'entreprise

- Les étapes : du projet à la création, diagnostic du projet, plan d'actions
- Jeu d'entreprise : manager et gérer l'entreprise - rôle du chef d'entreprise
- Préparer son business plan avec BGE Pro®, outil collaboratif en ligne

Marché et stratégie commerciale

- La démarche marketing : préparer son étude
- Evaluer un chiffre d'affaires et des objectifs commerciaux réalistes
- Construire ma stratégie marketing et préparer mon plan d'actions commerciales

Réussir ma communication

- Comment s'y prendre : la méthode et les erreurs à éviter
- Définir un plan de communication adapté
- Réussir ses supports de communication

Gestion économique et financière

- Evaluer les conditions de faisabilité et maîtriser la rentabilité de l'entreprise (modèle économique, calcul des coûts, seuil de rentabilité)
- Comprendre le compte de résultat et le bilan
- Budget prévisionnel : préparer son business plan avec BGE Pro® Bien
- financer son projet : aides, prêts, besoin en fonds de roulement

Les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de la TPE

Statut juridique, régime fiscal et social, responsabilité du dirigeant, formalités de création

Maîtriser son projet : pitch projet

- Atelier business plan et entraînement à la présentation orale

Suite du programme page suivante



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Une formation pragmatique et concrète basée sur la réalité de la petite entreprise et les besoins des futurs chefs d'entreprise.

Cette formation «Création/Reprise d'entreprise» constitue le socle du parcours de formation du créateur. Elle est suivie du module «Finaliser son projet et se lancer».



Public

Créateurs ou repreneurs d'entreprise : artisans, commerçants, professions libérales, entreprises de services, fabrication, start-up...

Futurs dirigeants de TPE/PME ou responsables de centres de profit

Demandeurs d'emploi, bénéficiaires CSP, salariés, chefs d'entreprise.



Prérequis

- Maîtriser la langue française écrite et orale, les techniques opératoires (calcul)
- Avoir un projet de création/reprise défini
- Un investissement personnel est nécessaire (formation à distance à domicile)
- Equipement personnel nécessaire : internet (vitesse de connexion minimale de 4 mbps),
- Ordinateur, son et Pack Office ou suite bureautique libre compatible Office.



Durée de la formation

Parcours entrepreneurial : **180h**

Sélection et inscription

Réunion d'information : inscription en ligne sur formation.bgeso.fr à «Réunions information»

Sélection sur dossier de candidature sur formation.bgeso.fr, rubrique «entrepreneuriat» et entretien individuel.



Création / reprise d'entreprise

formation à distance



Suite du Programme

Suite de parcours : «Finaliser son projet et se lancer»

À partir des conditions de viabilité et de réussite validées, vous finalisez votre projet et préparez le démarrage de l'entreprise :

- **développer mon chiffre d'affaires** : finaliser l'étude de marché, préciser le calcul du chiffre d'affaires prévisionnel, préciser le plan d'actions commerciales, mettre en place une stratégie marketing et marketing digital, maîtriser les fondamentaux de la négociation commerciale.
- **créer et pérenniser la TPE** : finaliser le business plan, valider les conditions d'équilibre financier, optimiser son financement et son plan de trésorerie, négocier avec les organismes bancaires.
- **se lancer, créer, démarrer, piloter l'entreprise** : cadre juridique, organisation administrative pratique de l'entreprise.

Modalités d'évaluation

- Évaluations des acquis en cours de formation
- Présentation du dossier de création.

€ Coût et financement



Formation financée par la Région Occitanie (sous réserve des critères d'éligibilité et nombre de places).

Nous contacter pour toute précision.

✉ Contacts

Ariège

05 32 11 16 35
bge09@creer.fr

Aveyron

05 65 73 11 01
bge12@creer.fr

Dordogne

05 56 87 23 75
bge24@creer.fr

Haute-Garonne

05 61 61 45 00
bge31@creer.fr

Gers

05 62 05 52 55
bge32@creer.fr

Gironde

05 56 87 23 75
bge33@creer.fr

Lot

05 65 21 93 50
bge46@creer.fr

Montpellier

04 67 58 48 45
bge.montpellier@creer.fr

Lot-et-Garonne

05 53 66 20 50
bge47@creer.fr

Hautes-Pyrénées

05 62 05 52 55
bge65@creer.fr

Tarn

05 63 47 17 31
bge81@creer.fr

Tarn-et-Garonne

05 63 21 01 09
bge82@creer.fr

> Découvrez toutes nos formations sur formation.bgeso.fr

Modalités d'accès

Formation à distance «à domicile» qui se déroule :

- en majorité au domicile des stagiaires via Internet et notre plateforme de formation à distance ELERNI - cours à distance en web conférence, tutorats personnalisés à distance, autoformation, ressources pédagogiques, outils de communication à distance
- à BGE: Regroupements aux villes & dates citées ci-dessous

📅 Dates et lieux de formation

Sessions à distance, avec regroupements :

Cahors (46) : du 05/09/22 au 25/10/22

Auch (32) : du 15/09/22 au 04/11/22

Castres (81) : du 06/10/22 au 24/11/2022

Verniolle (09) : du 10/10/22 au 02/12/2022

Rodez (12) : du 11/10/22 au 29/11/22

Saint-Gaudens (31) : du 27/10/22 au 15/12/22

Toulouse (31) : du 17/10/22 au 13/12/22

Montpellier (34) : du 03/11 au 22/12/2022

Calendrier sous réserve de modifications

Délais d'accès à la formation :

Nous contacter.

👤 Formateurs

Nos formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

♿ Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les éventuels aménagements à mettre en œuvre seront identifiés par notre référent handicap au cours d'un entretien.

